



LISTE DE CONTRÔLE DU DÉPÔT DE VOTRE DÉCLARATION DE CANDIDATURE – DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Afin de compléter votre candidature, vous devez remplir les éléments et les étapes de cette liste de contrôle.

ÉLÉMENT	✓
Téléchargez et imprimez les formulaires de candidature à https://mississaugavotes.ca/for-candidates/become-a-candidate/	
Remplissez : <ul style="list-style-type: none">• Le formulaire de déclaration de candidature – Formulaire 1• Le formulaire d'appui de la déclaration de candidature – Formulaire 2 (<i>n'est pas requis pour les personnes qui déposent des déclarations de candidature pour le poste de conseiller scolaire</i>)• La déclaration du candidat• L'accès aux coordonnées des candidats• La reconnaissance du règlement municipal sur l'affichage de la Ville de Mississauga• L'attestation principale du montant maximal des dépenses• L'attestation du montant maximal des contributions à sa propre campagne (requis uniquement pour les candidats aux postes de maire et de conseiller municipal)• La liste de contrôle du dépôt de votre déclaration de candidature – dépôt électronique	
Téléchargez vos formulaires remplis par l'entremise du système de rendez-vous en ligne de la Ville de Mississauga	
Prenez rendez-vous par l'entremise du système de réservation en ligne pour un rendez-vous virtuel de dépôt de candidature, au cours duquel vous montrerez à un agent électoral une pièce d'identité prouvant votre adresse admissible.	
Lors de votre rendez-vous virtuel de dépôt de candidature, vous devrez monter à un agent électoral votre pièce d'identité prouvant votre nom et votre adresse admissible. Si vous choisissez d'utiliser pour le bulletin de vote un nom autre que le nom légal qui figure sur votre pièce d'identité, vous devez apporter une preuve que vous utilisez ce nom. La preuve peut inclure : <ul style="list-style-type: none">• Une carte professionnelle• Une facture	
Après votre rendez-vous virtuel de dépôt de candidature, vous recevrez un lien par lequel vous pourrez soumettre vos frais de dépôt (200 \$ pour les candidats au poste de maire, 100 \$ pour les candidats aux postes de conseiller municipal et de conseiller scolaire).	
Une fois toutes ces formalités accomplies, un agent électoral signera votre formulaire de candidature pour en confirmer la réception, et vous recevrez la confirmation que vous êtes officiellement candidat et que vous pouvez commencer votre campagne.	
En cochant cette case et en signant le présent formulaire, je, le (la) candidat(e) soussigné(e), demande, par écrit, un exemplaire de la partie de la liste électorale qui contient les noms des électeurs qui ont le droit de voter pour le poste auquel je me présente, conformément à l'article 23 de la Loi de 1996 sur les élections municipales.	

Nom du/de la candidat(e)
(en caractères d'imprimerie)

Signature du/de la candidat(e)

Date



Les renseignements personnels figurant sur ce formulaire sont recueillis en vertu de l'autorité de la Loi de 2001 sur les municipalités, chap. 25, et de la Loi de 1996 sur les élections municipales, chap. 32. Ils seront utilisés dans le cadre des élections municipales et scolaires 2022 de la Ville de Mississauga. Ce formulaire, y compris vos renseignements personnels, feront partie des archives publiques et, jusqu'à sa destruction, n'importe qui au bureau du secrétaire de la municipalité peut y accéder. Les questions concernant cette collecte devraient être adressées à l'agent électoral à election.office@mississauga.ca ou au 905 615-3389.